

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

Partie réservée aux Archives

Nom du service versant :
Action Economique Départementale
Date du versement :
16/04/92
Nombre d'articles : 1

N° de versement : 1532W
Date de prise en charge : 16 avril 1992
Métrage :

REÇU LE
16. AVR. 1992

ARCHIVES DE LA MEUSE

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
BOITE N°1 PARC NATUREL REGIONAL DE LORRAINE (P.N.R.L.)	- Révision de la Charte Constitutive du P.N.R.L. Sept. 1981 - Fonds d'Équipement des Parcs Programme 1984 (Région) - Convention - Ministère de l'Agriculture/Fédération des P.N.R.L. 1985, - P.N.R.L. 1987 : . Programme Opérationnel d'Équipement, . Programme d'Équipement Aménagement de locaux communaux à usage polyvalent à BOUCONVILLE, . Demande de subvention de fonctionnement et d'animation, . Programmation, . Conseil d'Administration 22/04/87 . Document "ACTIVITE 1987"		D à 30 ans		

Indexation

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

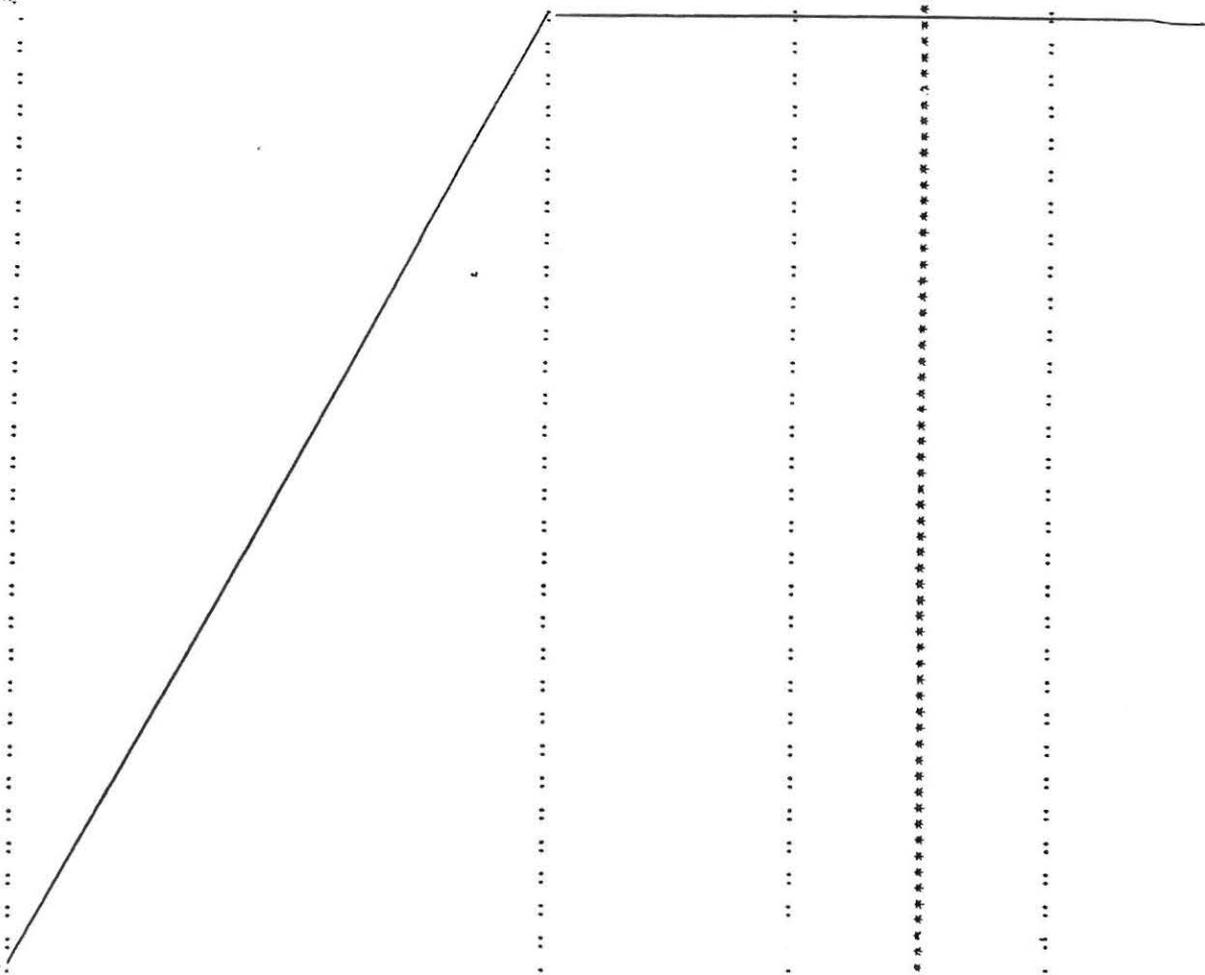
Partie réservée
aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communica- bilité (1)	Année d'éli- mination	Observa- tions (2)
BOITE N° 1 =====	. Rencontre avec le P.N.R.L. 16/01/89 - Actions 1989 : - Trufficulture, - Centre Technique de la Traction Animale, - A.R.E.F.E. : Verger Con- servatoire Génétique, - Maison des Arts et Traditions d'HANNONVILLE, - Maison de l'Eau, . Conseil d'Administration du P.N.R.L. - 25/02/89 - . Conseil d'Administration du P.N.R.L. - 20/05/89 - . Adhésion du Conseil Géné- ral à l'Association du PNRL et versement de la cotisa- tion départementale, . Conseil d'Administration - 07/09/89 - . Conseil d'Administration - 21/12/89 - . Presse Années 1987, 1988, 1989.		D e 30 ans		

) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

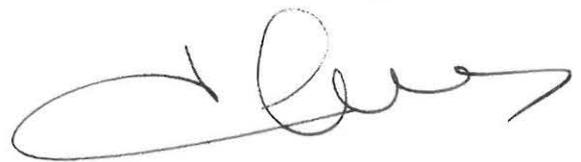
Partie réservée aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
					

Le chef du service versant

Le Directeur des Services d'Archives

Pour le Président
 Le Chef de Service délégué
V. Chodorge
V. CHODORGE



- (1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
- (2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.